

Pour l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 13 ans

Catégorie C
Janvier 2023

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 : **15,50 %** (hors tabac) - Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **4,75 %**

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} juillet 2010

GRILLE TYPE catégorie C - Janvier 2023



	valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	C1 Adjoint administratif Adjoint technique Agent d'exploitation Syndic Gens de Mer	C2 Adjoint Principal de 2ème classe Dessinateur Expert technique	C3 Principal de 1ère classe Dessinateur en chef Expert tech. principal
échelon de fin de grade			11 ^{ème}	12 ^{ème}	10 ^{ème}
indice brut			432	486	558
indice majoré			382	420	473
salaire indiciaire brut	4,85		1 853 €	2 037 €	2 294 €
salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,60	2 140 €	2 352 €	2 649 €
Perte mensuelle			- 287 €	- 315 €	- 355 €

Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022 : 4,8500 €

<https://equipementcgt.fr>

Pour l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 13 ans

Catégorie B
Janvier 2023

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 : **15,50 %** (hors tabac) - Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **4,75 %**

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} juillet 2010

GRILLE TYPE catégorie B - Janvier 2023



	valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	B1 SACDD Cl. Normale Tech. Sup. DD Tech. Environnement IPCSR 3 ^{ème} classe	B2 SACDD Classe Sup. Tech. Sup. Pal DD Tech. Sup. Environn. IPCSR 2 ^{ème} classe	B3 SACDD Classe Ex. Tech. Sup. en Chef Chef Tech. Environn. IPCSR 1 ^{ère} classe
échelon de fin de grade			13 ^{ème}	13 ^{ème}	11 ^{ème}
indice brut			597	638	707
indice majoré			503	534	587
salaire indiciaire brut	4,85		2 440 €	2 590 €	2 847 €
salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,60	2 817 €	2 990 €	3 288 €
Perte mensuelle			- 377 €	- 400 €	- 441 €

Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022 : 4,8500 €

<https://equipementcgt.fr>

Pour l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 13 ans

Cat. A adm.
Janvier 2023

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 : **15,50 %** (hors tabac) - Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **4,75 %**

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} juillet 2010

ATTACHÉS des ADMINISTRATIONS de l'ÉTAT - Janvier 2023



	valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	AAE Attaché d'administration des adm. de l'État	AAP Attaché d'administration Principal	AAHC Attaché d'administration Hors Classe
échelon de fin de grade			11 ^e échelon	10 ^e échelon	Échelon spécial
indice brut			821	1016	HEA3
indice majoré			673	821	972
salaire indiciaire brut	4,85		3 264 €	3 982 €	4 714 €
salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,60	3 769 €	4 598 €	5 443 €
Perte mensuelle			- 505 €	- 616 €	- 729 €

Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022 : 4,8500 €

<https://equipementcgt.fr>

Pour l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 13 ans

Cat. A tech.
Janvier 2023

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 : **15,50 %** (hors tabac) - Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **4,75 %**

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} juillet 2010

INGÉNIEURS des TRAVAUX PUBLICS de l'ÉTAT - Janvier 2023



	valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	ITPE Ingénieur des travaux publics de l'État	IDTPE Ingénieur divisionnaire des TPE	ITPE HC Ingénieur des TPE Hors Classe	ICPE 2 Ingénieur en chef des TPE du 2 ^e groupe	ICPE 1 Ingénieur en chef des TPE du 1 ^{er} groupe
échelon de fin de grade			10 ^e échelon	9 ^e échelon	Éch. spécial	6 ^e échelon	Éch. spécial
indice brut			821	1 015	HEA3	1 027	HEA3
indice majoré			673	821	972	830	972
salaires indiciaires brut	4,85		3 264 €	3 982 €	4 714 €	4 026 €	4 714 €
salaires indiciaires brut s'il avait suivi l'inflation		5,60	3 769 €	4 598 €	5 443 €	4 648 €	5 443 €
Perte mensuelle			- 505 €	- 616 €	- 729 €	- 622 €	- 729 €

Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022 : 4,8500 €

<https://equipementcgt.fr>

Pour l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 13 ans

Cat. A +
Janvier 2023

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 : **15,50 %** (hors tabac) - Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **4,75 %**

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} juillet 2010



ADMINISTRATEURS de l'ÉTAT - Janvier 2023

	valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	Grade transitoire d'administrateur de l'État	AE 1 Adm. de l'État du 1 ^{er} grade	AE 2 Adm. de l'État du 2 ^e grade	AE 3 Adm. de l'État du 3 ^e grade
échelon de fin de grade			37 ^e échelon	30 ^e échelon	32 ^e échelon	30 ^e échelon
indice brut			2 000	1 336	1 806	2 074
indice majoré			1 510	1 057	1 382	1 570
 salaire indiciaire brut	4,85		7 324 €	5 126 €	6 703 €	7 615 €
 salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,60	8 456 €	5 919 €	7 739 €	8 792 €
Perte mensuelle			- 1 132 €	- 793 €	- 1 036 €	- 1 177 €

Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022 : 4,8500 €

<https://equipementcgt.fr>